LA GRAMMATICALISATION DE L'EXPRESSION DU DÉTERMINANT D'APPARTENANCE EN ANCIEN FRANÇAIS ET EN ROUMAIN

MARIA ILIESCU

Résumé. L'auteure montre avec des faits convaincants que la grammaticalisation du complément du nom possessif a connu les mêmes phases d'évolution en ancien français et en roumain, c'est-à-dire des phases spécifiques à la Gallo- et la Dacoromania, mais absentes de l'Ibéro- et l'Italoromania. A la base de ce processus de grammaticalisation se trouve le datif adnominal *sympatheticus* du latin tardif, qui est partiellement dû aux tangences cognitives de *l'attribution*, exprimée en latin par le datif, et de la *possession*, exprimée en latin par le génitif. La transgression du datif sur le territoire du génitif est le point de départ de l'homonymie partielle entre datif et génitif en anc. français et en anc. roumain.

De ces faits on peut tirer deux conclusions essentielles : a) le français et le roumain n'ont pas toujours représenté des *pôles opposés* dans la Romania et b) l'identité du génitif et du datif roumains est un phénomène d'origine latine et non pas balkanique.

1. Les buts de cet article sont multiples. Il s'agit de montrer:

a) que le français et le roumain ne se sont pas toujours trouvés aux pôles opposés de la Romania et qu'ils n'ont pas toujours appartenus à la Romania discontinua;

b) que le datif adnominal, phénomène du latin tardif, se trouve à la base de la grammaticalisation du complément du nom à sens possessif, sans préposition et avec la préposition *a* en ancien français et en roumain;

c) que l'identité du génitif et du datif roumain est un phénomène d'origine latine et non pas balkanique;

d) le fait que le roumain a possédé, et possède encore, non seulement une déclinaison synthétique, mais aussi une déclinaison analytique;

e) la grande importance des variantes pour le changement linguistique et pour le développement des langues.

C'est spécialement le point c) qui me tient à cœur, car il est devenu presqu'une usance d'expliquer les faits de langue spécifiques du roumain par le voisinage balkanique et de considérer que l'appel au latin est une sorte de patriotisme mal compris des Roumains. Ceci est valable non seulement pour l'identité du génitif et du datif, mais aussi pour le futur avec 'vouloir' et d'autres phénomènes.

RRL, **LI**, *2*, p. 211–222, Bucureşti, 2006

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

2. Il y a deux phénomènes latins qui se trouvent à la source du processus de développement du déterminant d'appartenance en ancien français et en roumain. D'un côté il s'agit de la concurrence entre cas synthétiques (sans prépositions) et cas analytiques (avec prépositions), de l'autre de la transgression du datif dans la sphère sémantique du génitif.

2.1. Dès le début de la tradition, les cas synthétiques ont été concurrencés par des constructions analytiques, formées par une préposition suivie de noms aux cas synthétiques et dans certains cas par une préposition suivie de l'accusatif. Cette dernière construction était caractéristique surtout pour le datif précédé de verbes trivalents, ayant le sens 'transmettre quelque chose à quelqu'un' (p. ex. DARE) et 'transmettre (par vive voix) un message à quelqu'un' (p. ex. DICERE). Les deux constructions sont attestées déjà chez Plaute. En effet, dans deux exemples des *Captivi* se trouvent à une distance de quarante vers et dans le même contexte l'emploi du datif synthétique et de la construction prépositionnelle après un verbe DICERE, sans aucune différence de sens: (1) *praecipue quae ad patrem vis nuntiari* (v. 360) 'ce que tu veux annoncer vite à ton père' (2) *numquid aliud vis patri nuntiari* (v. 400) 'quelle autre chose veux-tu annoncer à ton père'. Et dans *Epidicus* 38 il y a un exemple après DARE: (3) *ad hostes exuvias dabit* 'il donnera les proies aux ennemis'. Les exemples abondent dans tout l'empire, jusqu'à la fin de la latinité. H. Mihăescu, qui a examiné les inscriptions des provinces danubiennes fournit aussi de nombreux exemples.

L'usage des prépositions exprime d'une façon plus concrète, plus spécifique et ainsi plus claire ce que les cas indiquent d'une manière plus vague et plus générale. Ceci explique pourquoi les constructions analytiques tiennent plutôt à la langue populaire.

2.2. Tandis que le datif était en latin un cas actantiel fort, donc dépendant surtout d'un verbe, le génitif adnominal, à plusieurs sens, était un cas faible. Très tôt le génitif synthétique a commencé à être remplacé par des constructions analytiques avec la préposition DE avec l'ablatif, plus tard avec l'accusatif. Voici un exemple de génitif objectif/subjectif construit avec DE chez Térence (*Héauton* 424): (4) *admiratio de filio*.

En ce qui concerne l'emploi de DE en Orient, c'est-à-dire dans le latin des provinces du Bas-Danube, il a été différent du latin de l'Occident. Tandis qu'en Occident la fréquence de la construction s'amplifie sans cesse, il semble qu'en Orient DE était beaucoup moins répandu que AD. Mihăescu (1978: 155) n'a trouvé que trois exemples où le génitif partitif est remplacé par DE + acc. Il est vrai que ceci n'est pas suffisant pour tirer des conclusions; pourtant le fait doit être mis en corrélation avec l'observation de F. Werner (1908: 63), qui constate aussi que, dans l'œuvre de Jordanis, la préposition DE est moins employée qu'on ne l'aurait cru. Contrairement à son contemporain occidental, Grégoire de Tours, Jordanis n'emploie pas la préposition DE pour remplacer les cas synthétiques.

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

Bien que vite acceptée dans les textes techniques, surtout juridiques, ce n'est qu'après une longue période de coexistence que la concurrence entre désinences et constructions avec prépositions – grammaticalisées avec le temps – a fini par la victoire presque totale de ces dernières. La concurrence entre le génitif et le datif synthétiques et les constructions analytiques équivalentes a été de longue durée et les résultats n'ont pas été identiques dans toute la Romania.

2.2.1. En Gaule et à l'Est de l'Empire, on constate la transgression du datif des domaines qui lui étaient propres et sa pénétration dans le territoire du génitif; ce n'est pas le cas pour le génitif, qui, lui, a perdu une partie de son territoire sans en récupérer une autre. Depuis le V^e^ s. le datif adnominal se trouve de plus en plus souvent en Gaule et en Orient à la place du génitif possessif. Einar Löfstedt, qui s'est occupé spécialement de ce problème (1942: 225–237) donne quelques exemples parallèles de la *Mulomedicina Chironis* et de Vegetius qui illustrent l'emploi du datif – nommé par Löfstedt *sympatheticus* – dans la *Mulomedicina*, mais du génitif classique chez Vegetius: (5) *cui caput erigere si volueris* (*Mulo* 316) et *cuius caput si erigere volueris* (Veg. II 88, 1).

Il y a des exemples dans toute la littérature tardive des régions mentionnées: (6) *exercitus praedicto regi* (Fredegarius, Chron. 37, VI^e^ s.), au lieu de *praedicti regis;* (7) *litteras domino Sulpicii* (Desiderii epist. II 16, VII^e^ s.), au lieu de *domini Sulpicii* . L'exemple suivant provient de *Vie de Sainte Euphrosyne*, un texte du VIII^e^ ou IX^e^ s.: (8) *oraverunt pro constantia Ismaracdo* (X) « ils prièrent pour la constance d'Ismaragdus ».

Skok (1934, 440) cite une série d'exemples d'inscriptions dalmates, où la construction est attestée jusqu'au XII^e^ s.: (9) *Arca Stephano presbytero* (CIL III 9552; apud Mihăescu 1978: 245), (10) *paginam testimonio nostro* (III 1099). Plusieurs exemples se trouvent dans la liste des châteaux de la Dalmatie et de la Macédoine, cités par Procopius (*De aed.* IV, 4 apud Mihăescu 1978: 245) pour la Dalmatie et la Macédoine: (11) *Moutianocastellon* (pour *Mutiani castellum*), *Loupofantana* (pour *Lupo fontana*). Chez Mihăescu (1978: 245) on trouve même un exemple où le possesseur est un non-animé, ce qui constitue une exception: *questor collegio* (C 882 Potaissa). L'exemple le plus célèbre où un datif adnominal remplace un génitif, cette fois objectif, est sans doute *pro Deo amur* des Serments de Strasbourg.

En Italie et en Espagne l'expression du génitif possessif est restée moins innovatrice. Ce sont les constructions analytiques avec DE qui deviennent de plus en plus fréquentes.

2.2.2. La deuxième phase de cette évolution a été le remplacement du datif synthétique par le datif analytique avec AD à sens possessif. On arrive ainsi de (12) *liber est matri, ancilla est domino* à *liber est ad matrem*, *ancilla est ad dominem,* qui sont des datifs adverbaux possessifs, et plus tard à *liber matri, ancilla domino* et *liber ad matrem, ancilla ad dominum* qui sont des datifs adnominaux, avec ou sans préposition, en fonction de génitifs possessifs.

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

En latin tardif on trouve aussi la construction *liber ad matri, ancilla ad domino* où la préposition se trouve devant l'ancien datif synthétique, qui, quand il s'agit de la deuxième déclinaison, peut être interprété aussi comme un accusatif après chute de *-s* et changement de *-u* en *-o*.

En Italie et en Espagne circulaient les variantes (13) *ancilla est de illo* et *ancilla de illo*.

Les exemples du datif adnominal avec AD sont plus rares que ceux sans préposition. Voici un exemple du VI^{e} s.: (14) *hic requiiscunt membra ad duus fratres Gallo et Fidencio* (CIL XIII 2483) « ici reposent les membres des deux frères Gallus et Fidencius »: *ad duus fratres* est un datif adnominal analytique avec préposition, les appositions *Gallo et Fidencio*, représentent probablement les anciens nominatifs *Gallus et Fidencius*. On sait que l'emploi du nominatif pour les appositions était populaire et fréquent en latin tardif (cf. E. Löfstedt 1942 ^{2}I: 80-82). La possibilité existe quand même qu'il s'agisse dans ce cas de la construction possessive introduite par AD, suivie du datif adnominal sans préposition. Voilà encore un exemple du VI^{e} s. des formules juridiques, connues sous le nom de Formulae Andecavenses 44: *ancilla ad illo* < 'sa servante'.

2.2.3. Les sources du datif adnominal possessif sont surtout de nature sémantique. Elles se trouvent dans le datif possessif: (15) *ancilla est illi* > *ancilla est ad illum;* cf. B. Löfstedt 1963: 82), dans le datif d'attribution (l'action *do librum matri* a comme résultat *liber matris*) et d'après E. Löfstedt (1942 ^{2}I: 209) surtout dans le *dativus sympatheticus* du type *pabulum ovibus* « l'étable pour les moutons » qui devient dans une deuxième phase *pabulum ouium* 'l'étable des moutons'. Svennung (1956: 225–237) cite dans ce sens des exemples de Palladius: (16) *remedium uitibus* 'remède pour la vigne' > 'remède de la vigne'. Sous le nom 'datif de l'intérêt', Jeanne Vieillard 1927: 201) donne des exemples de diplômes royaux et de chartes privées de l'époque mérovingienne très semblables à ceux du *dativus sympatheticus*: *unde cera ad basilica… conparetur* (T 40 73-74) 'd'où on achetait de la cire pour/de l'église'.

3. J'ai essayé de montrer que le datif adnominal sous ses différentes formes est un phénomène caractéristique pour la Gaule et pour l'Est de l'Empire. Il reste à voir si le développement de cette caractéristique a été parallèle dans les deux territoires de la Romania, où était intervenu un changement essentiel pour tout le système nominal, l'apparition de la catégorie article.

3.1. En ancien français le datif adnominal est continué par le régime indirect dans sa fonction de complément déterminatif génitif, dit 'cas régime absolu' (Buridant 2000: 91). Le syntagme est formé d'un déterminé (N1) + un déterminatif (N2), dont le second est au cas régime. Les deux membres peuvent être liés ou non par une préposition, à savoir la préposition *à* < AD ou bien *de* < DE, et peuvent être précédés d'un article.

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

3.1.1. Dans une première phase, la construction absolue, sans préposition, qui ne caractérise pas un genre particulier, est prédominante. D'après la statistique de Eskenazi (1987), dans Aucassin et Nicolette on trouve 260 exemples de la construction absolue (N1N2) et seulement 72 exemples pour N1 à N2.

Dans la plupart des cas le déterminatif N2 est un animé humain unique ou assimilé à cette catégorie, défini, singulier (17) *li filz le roi,* où *li* est le cas sujet et *le* le cas régime de l'article défini (Buridant 2000: 105). Le déterminé N1 peut porter ou non l'article: *nièce le compte* (Erec 1341; *apud* Eskenazi 1987: 216). C'est un substantif 'normalement relationnel', c'est-à-dire un substantif demandant un complément adnominal impliqué par son sens, par sa valence. De manière privilégiée entrent dans cette construction les relations de possession inaliénable au sens large, englobant les relations de parenté et les relations méronymiques des parties du corps: *le chief la reine* (Char 1417; *apud* Eskenazi 208), (18) *le braz Saint Simon* (Voyage de Charlemagne 163–65; *apud* Buridant 95–96). Les déterminés non animés sont rares (*la meison ta mere fui* Graal 3584; *apud* Eskenazi). Les constructions apparaissent dans des cas qui par le contexte sont univoques (pour des exemples cf. Buridant 2000: 94, qui s'appuie sur des recherches textuelles de détails).

En français contemporain le régime absolu a laissé des traces dans des syntagmes figés comme *Hôtel-Dieu, Fête-Dieu*, etc. et dans la toponymie.

3.1.2. Avec le temps la construction absolue perd sa productivité en laissant place, dans une deuxième période, à la concurrence entre la construction avec *à* et avec *de*, bien qu'on la trouve encore jusqu'au XV^{e} s. (Sergijewskij 1979: 108).

Les exemples pour N1 + à + N2 deviennent plus fréquents (19) *la femme al rei Hugon* (Voyage de Charlemagne 822); *je suis fille au roi de Carthage* (Au et N XXXVII). La construction était initialement employée surtout quand le référant N2 désignait un être humain 'non motivé' comme dans *les filz as cunturs* (Rol, 850) et quand N1 était un nom non déterminé, surtout quand il s'agissait d'un nom de personne (Menard 24): *Fieus a putain* (Jeu de saint Nicolas 1349).

La construction N1 + *de* + N2 qui demandait moins de restrictions et admettait comme déterminant un nom de personne et aussi un nom de chose au singulier et au pluriel s'impose avec le temps surtout pour les noms de parenté: *fille de roi* (9); *port de mer* (14) (Aucassin et Nicolette XXXVIII).

3.1.3. Dans une troisième période, la construction N1 + à + N2 devient figée à son tour, se chargeant d'informations plus spécifiques d'appartenance ou de destination. Elle se maintient pourtant dans le registre populaire et familier et est, aujourd'hui encore, en usage pour exprimer l'appartenance: ((20) *voiture à mon voisin, la gosse à la concierge*) ou la destination (*la cuillère à café*), pour laisser de côté des expressions figées comme *fils à papa.*

C'est N1 + *de* + N2 qui gagne la bataille, en fin de compte, à la fin du Moyen Âge (Nyrop VI, 140), grâce, d'un côté, à son emploi moins restrictif (avec noms [± humain] (*la dame du chastel Perlesvaus* 1445; *apud* Ménard 1988: 24) et

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

[± sing.] et à son sémantisme plus étendu, qui ne se limite pas nécessairement au possessif-attributif, comme dans l'exemple (22) *le message de la reine* (TristBé, 3327-28). L'emploi de *de* avait l'avantage d'éliminer aussi l'homonymie avec le COI exprimé par le datif lexical et étendu construit avec *à*.

Nyrop (VI § 274) cite un passage qui atteste la coexistence 'pacifique' des trois possibilités d'exprimer le génitif possessif du temps de Joinville (XIII^{e} s.):
(23) *Après la bataille le conte de Flandre estoit la bataille au conte de Poitiers, le frère le roy: laqeux bataille dou conte de Poitiers estoit à pied.*

Tableau I

Les variantes de l'expression du génitif d'appartenance en anc. français
d'après Buridant, 2000, 100

	ancien français (par ordre de fréquence décroissante)
1re phase	li filz le roi, (li) filz au roi, li filz de roi
2e phase	li filz au roi, li filz de/du roi
3e phase	li filz de/du roi

4.1. À la différence du français, le roumain ne dispose pas de textes antérieurs au XVI^{e} s. Il faut donc reconstruire les faits de presque dix siècles, en partant des inscriptions et en s'appuyant sur les faits dialectaux daco-roumains et sur les dialectes dits historiques, aroumain et istro-roumain.

4.2. Une caractéristique importante du roumain est l'enclise de l'article défini, provenant, comme dans les autres langues romanes, de l'ancien pronom ILLE. Les noms propres font exception à cette règle. L'article est en ce cas proclitique et libre. Les formes du gén.-dat., qui nous intéressent ici, sont celles du génitif de ILLE, refaites en latin tardif analogiquement sur le pronom relatif: *ei* < *illaei*, *lui* < *illui*. En roumain les désinences des pronoms enclitiques devenus articles se sont beaucoup mieux conservées, en distinguant non seulement un cas sujet d'un cas régime, mais, à l'intérieur de ce dernier, le gén.-dat. de l'accusatif. Devant les noms propres la forme de l'article est *lui* ou *lu* au masculin, dont l'origine peut être trouvée dans ILLO, mais aussi dans ILLUI (cf. la forme du CR masc. *lo,* maintenue à l'Est de la Gaule et *lu* en anglo-normand; Buridant 2000: 106).

La langue ancienne avait aussi un article proclitique pour les noms féminins *ii* ou *ie*.

4.3. On a vu que les formes du génitif possessif étaient les mêmes en latin de Gaule et dans les provinces du Bas-Danube et qu'elles se distinguaient des formes caractéristiques à l'Italie et à l'Espagne. La typologie de l'expression du génitif possessif est en effet la même dans les plus anciens textes roumains et en ancien

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

français. Les variantes possibles sont les mêmes: l'ancien datif adnominal sans préposition, datif adnominal avec la préposition *à,* rarement avec la préposition *de*.

4.3.1. Au régime absolu français *li filz le roi*, correspond (24) *fiu/l rege/lui* où *-l* correspond à *li* et *-lui* à *le*, compte tenu de la position et de la forme différente de l'article. À la différence de l'ancien français, la construction roumaine a survécu jusqu'à aujourd'hui: a. roum. *cu ajutoriul fiiului* (Ep. T. 1561 *apud* Cr. Rom. I) et roum. mod. (25) *cu ajutorul fiului,* fr. mod. '*avec l'aide du fils'* (pour d'autres exemples voir Rosetti 1986: 491).

4.3.2. La construction absolue, sans préposition, de **4.3.1.** n'est réalisée que sous condition que N1 soit défini. Si ce n'est pas le cas, N1 est lié obligatoirement à N2 par a (<AD), qui en roumain contemporain présente des formes différenciées en nombre et genre: *a, al, ai, ale*): (26) a. roum *trestie a cărtulariu* (Psaltirea Scheiană ps. 44, 2, *apud* Rosetti 1986: 491) 'plume du savant'; *sufletele a tot omul* (CT 196; *apud* Dragoş 103), les âmes de tous les hommes'. Dans l'ancienne langue et même encore au XVII^{e} s., p. ex. chez le chroniqueur Grigore Ureche, on trouve des exemples où *a* manque, bien que N1 ne soit pas défini (27): *fecior împăratului de Mosc* 'fils [à] l'empereur de Mosc', *nepot lui Ştefan Vodă* 'neveu [au] prince Stefan'. Dans tous les cas N2 est [+ animé] et [+ humain].

En roumain contemporain la construction avec la préposition *a* se maintient si N2 (le déterminatif) est précédé d'un numéral: (28) *părinţi a doi copii* 'parents de deux enfants'. Cette construction correspond en latin à *ancilla ad illo*, en anc. fr. à *le fils al rei Malcud* (Rol 1594) et en français moderne à *la voiture à mon voisin*.

4.3.3. Le génitif possessif analytique exprimé avec la préposition *de* suivie de l'accusatif était rare en latin de la Gaule et de l'Orient. Il est rare aussi en ancien roumain. Il se trouve parfois comme variante du génitif sans préposition: (29) *cale de cetate* (S, CP, ps 106,4) 'chemin de la cité'; *pre mijloc de casa me* (S, V, CP, ps. 1002), mais H*: în mijloculu caseei mele* 'au milieu de ma maison'; tous les exemples *apud* Rosetti 1986: 491.

À la différence du français, l'expression du génitif possessif n'a pas changé essentiellement depuis le XVI^{e} s. Il n'y avait pas d'homonymie entre le génitif et le datif, homonymie qui a probablement contribué à la généralisation de *de* en français.

4.4. En roumain il y avait, dés le XVI^{e} s., deux possibilités, restées usuelles jusqu'à aujourd'hui, pour exprimer le datif. Le COI est exprimé: (30) a) soit par une forme synthétique où le nom est suivi de l'article défini enclitique au datif, variante adoptée par la langue littéraire (a. roum. *sănătate nepoţilor* '(nous souhaitons) santé aux petits fils' (Bârlad 1603, *apud* Rosetti 1986: 492); (31) b) soit par une forme analytique avec la préposition *la* (< ILLAC AD) suivie du

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

substantif en accusatif, qu'on trouve souvent après les verbes d'attribution: *la părcălabul* 'à l'administrateur' 1595 LB 49, 26; *apud* Rosetti 1986: 492); *dăm la săraci* 'nous donnons aux pauvres'. Cette construction est usuelle aujourd'hui surtout dans la langue parlée et continue typologiquement le datif analytique latin avec AD.

En ancien roumain on trouve encore le type analytique sous sa forme initiale avec la préposition *a:* (32) *dede a lucrători* (CT.MT 87, *apud* Rosetti 1986: 492) 'il a donné aux ouvriers'; *cuvine-se a bărbat înțelept* ' il convient à homme sage'(CT 196, *apud* Dragoş 1995: 103).

On trouve rarement des constructions mixtes, dans lesquelles la préposition *a* est suivie du datif et non pas de l'accusatif: *cine poate sluji a oamenilor* (CC 379; *apud* Dragoş 1995: 103) 'qui peut servir aux hommes' (on s'attendrait à *cine poate sluji a oameni*).

Il est possible que le changement de *a* > *la* ait eu le but d'éviter l'homonymie avec le génitif possessif avec N1 non défini. Pourtant la situation de l'aroumain où tant le génitif que le datif sont précédés de *a* serait un argument contre cette motivation: gen. et dat. *a vițînâlu* 'du voisin; au voisin'.

5. CONCLUSIONS

5.1 J'espère que les faits exposés ont démontré que le génitif de possession roumain (*fiul regelui*), tout comme celui de l'ancien français (*li filz le roi*), ainsi que les constructions avec *a* (*trestie a cărtulariu, fiu al regelui*) et les formes françaises parallèles du type *li filz al roi* continuent le datif adnominal latin sans préposition et avec la préposition AD.

5.2. La première conclusion qui s'impose (cf. **1.** sous a) est donc qu'en linguistique contrastive il faut s'exprimer avec plus de prudence sur la place typologique occupée par le français et le roumain dans la Romania. Les deux langues occupent peut être actuellement en effet les deux pôles opposés de la Romania, mais il ne les occupaient pas pendant une longue période de leur développement. D'ailleurs il y a encore d'autres caractéristiques qui lient les deux idiomes, comme par exemple le système binaire des démonstratifs. La notion de *Romania continua* et *discontinua* doit être révisée.

5.3. Etant donné que le datif adnominal exprimait une fonction spécifique du génitif, il est normal qu'il y ait homonymie (temporaire) entre l'expression du datif possessif et du génitif possessif, d'où l'identité du génitif et du datif en latin et en roumain.

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

L'identité formelle du génitif et du datif est un des traits qui caractérisent, d'après plusieurs auteurs, les langues appartenant à ce qu'on appelle 'l'union balkanique'. Sans entrer dans des détails je voudrais attirer l'attention sur le fait que non seulement le génitif-datif s'explique par l'évolution du latin, comme nous espérons l'avoir démontré, mais que l'homonymie, là où elle existe dans les langues balkaniques (albanais, bulgare, grec), est fort différente dans les langues impliquées. Tout d'abord il y a une différence essentielle entre le néogrec d'un côté, le bulgare, l'albanais et le roumain de l'autre, tenant compte que l'origine de l'identité du génitif-datif provient en grec du génitif, tandis que dans les autres langues elle provient du datif.

Le gén.-dat. bulgare se construit avec *na,* préposition qui correspond au latin AD. C'est le bulgare qui a dû être influencé par le roumain et non inversement, puisque le bulgare est la seule langue slave qui a renoncé totalement à la déclinaison synthétique. (Cf. aussi E. Lerch et même Kr. Sandfeld, le 'père' de la linguistique balkanique.)

En ce qui concerne l'albanais, on sait qu'il est une bonne source pour le latin oriental. Le point de départ de l'identité des deux cas est donc le même qu'en roumain.

L'attribution de l'identité du gén.-dat à l'union balkanique est due, et ce n'est pas le seul cas, à la connaissance insuffisante de la diachronie des autres langues romanes (dans notre cas du français) et de la grammaire et de l'histoire des langues balkaniques. Il ne faut donc pas aller chercher la source de ce cas dans les langues balkaniques (**1.**b) Le fait que le datif adnominal latin se trouve à la base de l'identité formelle entre le génitif et le datif de la déclinaison roumaine (et albanaise) a été signalé déjà par Skok (1934: 440) et par Giese (1952: 1-2). D'ailleurs aucun idiome issu du latin danubien n'a conservé un génitif distinct du datif synthétique et ceci ni dans le système nominal ni dans celui pronominal.

5.4. Il est important d'attirer encore une fois l'attention des romanistes sur le fait que le roumain, comme les autres langues romanes, dispose aussi d'une déclinaison analytique (cf. **1.** sous d), fait qui n'est pas mentionné dans la plupart des manuels de linguistique romane. Il est vrai que la norme a choisi, probablement pour des raisons culturelles et surtout politiques, les formes synthétiques (nom + article), parce qu'elles ressemblaient davantage au latin. Les textes traduits du slavon, langue à déclinaison synthétique, ont contribué peut-être aussi à ce choix.

5.5. L'histoire de l'expression du génitif possessif montre encore une fois l'importance des variantes (**1.**c) dans l'histoire de la formation des langues, ainsi que la difficulté de découvrir les motifs qui expliquent le choix de l'une ou de l'autre variante par la main invisible.

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

Tableau 2

L'expréssion du génitif possessif

Latin		Français	Roumain
1. génitif synthétique	*filius regis*		
2. datif adnominal synthétique N1 + N2 Sources: a) dat. poss.: *filius est regi* b) dat. d'attribution: *do librum regi* c) dat. *sympatheticus*: *pabulum ovibus* 'étable pour moutons' > 'étable des moutons'	*filius regi*	anc. *filz le roi* *li filzs le roi* < (ILLE) FILIUS ILLO REGI mod. *Hôtel-Dieu*	anc. *fiu regelui* *fiul regelui* < FILIUS (ILLE) REGI ILLUI mod. idem
3. datif adnominal analytique N1 + AD + N2	*filius AD regem*	anc. *li filz au roi* mod. *fils à papa* *la voiture au voisin* *cuillère à café*	anc. *trestie a cărtulariu* *fiu al regelui* mod. *fiul regelui* *fiu al regelui* *tată a doi fii* (appartenance)
4. N1 + DE + N2	*filius DE rege(m)* appartenance; surtout en Italie et en Espagne, rare en Gaule	*le filz de roi* (spécification) *le fils du roi* (appartenance)	*fiu(l) de rege* (spécification)

Tableau 3

Les prépositions qui introduisent le complément du nom à sens possessif et le COI

	Vieille langue		Langue moderne	
	G (Génitif)	D (Datif)	G (Génitif)	D (Datif)
Français	Ø / à /de $N_1 + N_2$ *li filz le roi* N_1 + à + N_2 *li filz au roi* N_1 + de + N_2 *li filz de roi*	Ø / à $N_1 + N_2$ *mes Noé donna* N_1 + à +N_2 *parler au roi*	de N_1 + de + N_2 *le fils du roi*	à N_1 + à +N_2 *parler au roi*

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

Tableau 3 (continue)

Roumain	0 / a / de N_1+$N_{2+art\cdot GD}$ *ajutoriul fiului* 'l'aide du fils' N_1 ($_{non\ déterminé}$) + a + $N_{2\ +\ art.GD}$ *trestie a cărtulariu* 'plume du savant' N_1 + de + N_2 *casa de domnul* 'la maison de Dieu' *cale de cetate* 'la voie de la cité'; *Râu de Mori* 'ruisseau des moulins'	0 / a / la Vb $N_{+\ art.\ GD}$ *a da săracului* 'donner au pauvre' Vb. a + N_{acc} *dede a lucrători* 'donna aux ouvriers' Vb. la $N_{acc.}$ *a da la împăratul* 'donner à l'empereur'	0 / a / de N_1+$N_{2+\ art.GD}$ *ajutorul fiului* N_1($_{non\ dét.}$) + a + $N_{2\ +\ art.\ gen.\ dat.}$ *până a cărturarului* [N_1 + de + N_2 spécification] *fiu de rege* '(un) fils de roi' mais *casa Domnului*, *calea cetății*	0 / la Vb $N_{+art.GD}$ *a da* săracului Vb la + N_{acc} *a da la* *săraci*

BIBLIOGRAPHIE

Alonso, A., 1967, *Estudios linguisticos. Temas españoles*, Madrid, Gredos, 101–127 (dans Kontzi 1978, 163−186).

Andrieux-Reix N., "Séquences binominales non prépositionnelles et relation dite 'd'appartenance' en ancien français", *Faits de langue*, 7. *La relation d'appartenance*, 197–210.

Bonnet, M., 1890, *Le latin de Grégoire de Tours*, Paris, Hachette.

Buridant, C., 1993, *L'évolution de l'ancien français vers le français contemporain. Aperçu typologique*. Actes du XXe CILPR Tome III Section IV, Tübingen, Francke, 27–49.

Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sedes.

Coteanu, I., 1969, *Morfologia numelui în protoromână. Româna comună*, Bucureşti, Editura Academiei.

Dimitrescu, F. et al., 1978, *Istoria limbii române*, Bucureşti, Editura Didactică şi Pedagogică.

Dragoş, E., 1995, *Elemente de sintaxă românească*, Bucureşti, Editura Didactică şi Pedagogică.

Eskenazi, A., 1987, "Le complément déterminatif dans les romans de Chrétien de Troyes-Guyot" (BN 794), dans TraLiLi 25, 1, 207–241.

Galliot M., 1967, *Etudes d'ancien francais*. Moyen Âge et XVI^{e} s., Bruxelles-Paris-Montreal, Didier.

Giese,W., 1952, "Balkansyntax oder Thrakischer Substrat", *Studia Neophilologica,* 24, 1–2.

Hopper, P., E. C. Traugott, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

Iliescu, M., L. Macarie, 1964, "Aspects de l'évolution syntaxique du génitif et du datif en latin tardif", *Revue roumaine de linguistique,* 9, 437–444.

Iliescu, M., L. Macarie, 1965, "Schiță de evoluție a declinării în latina târzie", *Studii şi cercetări lingvistice*, 16, 469–498.

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)

Iliescu, M., 1998, "La classification historique des langues romane", dans *Lexikon der Romanistischen Linguistik,* G. Holtus, M. Metzeltin, C. Schmitt (Hrsgs), VII, Tübingen, Niemeyer, 893–906.
Kontzi, R. (ed.), 1878, *Die Entstehung der romanischen Sprachen*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft.
Lang, J., I. Neumann-Holzschuh, 1999, *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.
Löfstedt, B., 1961, *Studien über die Sprache der Langobardischen Gesetze, Stockholm / Göteborg /* Uppsala.
Löfstedt, B., 1963, "Zum lateinischen possessiven Dativ", *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung,* 78, 1–2.
Löfstedt, E., 1942, *Syntactica*. Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins. Erster Teil. Über einige Grandfragen der Lateinischen Nominalsyntax, ^{2}I, Lund / Leipzig / London / Oxford.
Löfstedt, E*.,* 1959, *Late Latin*, Oslo, Aschehoug.
Meyer-Lübke, W., 1930, *Rumänisch und Romanisch*, Memoriile Academiei Române, s-III, tom I, Bucarest: 1–36.
Ménard, P., 1988, *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi.
Mihăescu, H., 1978, *La langue latine dans le Sud-Est de l'Europe*, Bucarest, Editura Academiei / Paris, Les belles lettres.
Nyrop, K., 1908-1935, *Grammaire historique de la langue française*, vol. I-VII, Copenhague.
Pagliuca, W., *Perspectives on Grammaticalization,* Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
Palm, L., 1977, *La construction li filz le rei et les constructios concurrentes avec a et de étudiées dans les œuvres littéraires de la seconde moitié du XIIe siècle,*. Uppsala, Almquist & Wiksell, dans *Acta Universitatis Upsaliensis. Studi Romanica Upsaliensis*.
Pei, M., 1932, *The language of the Eight Century Textes in Northern France*, New York. Carranza.
Renzi, L., "Convivenza di forme e cambiamento linguistico", communication au XXIV^{e} CILPR Abrystwyth 2004, dans: D. A. Trotter (ed.), ACILPR XXIV, Tübingen, Niemeyer (sous presse).
Rosetti, Al., 1986, *Istoria limbii române*, Bucureşti, Editura Academiei.
Sergijewskij, M., W., 1979, *Geschichte der französischen Sprache*, München, Beck.
Skok, P., 1934, "Zum Balkanlatein", dans ZrPh 54, 440.
Svennung, J. G., 1935, *Untersuchungen zu Palladius und zur lateinischen Fach- und Volkssprache*, Lundquist, Uppsala.
Uddholm, A., 1953, *Formulae Marculfi.* Étude sur la langue et le style, Lundquist, Uppsala.
Väänänen, V., 1956, "La préposition latine *de* et le génitif. Une mise au point", RliR, 20.
Väänänen, V., 1982, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck.
Vieillard, J., 1927, *Le latin des diplômes royaux et des chartes privées de l'époque mérovingienne,* Paris, Champion.
Wartburg, W. von, 1940, *La posizione della lingua italiana*, Biblioteca del Leonardo, Firenze, 24–26.
Wartburg, W. von, "L'articulación linguistica de la Romania", dans ACILPR VII, Vol. 2, 23–38.
Werner, F., 1908, *Die Latinität der Getica des Jordanes*, Halle.

Received March 2006

BDD-A250 © 2006 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.143 (2026-11-19 08:50:26 UTC)